

CATALOGUE DE FORMATION 2018

POUR LES ASSOCIATIONS
GARDOISES



FEVRIER

Mardi 20 février - Les obligations des associations - 18h-21h30

Samedi 24 février - Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1)

MARS

Lundi 5 mars - Dirigeants bénévoles et salariés associatifs : rôles, responsabilités et risques - 18h/21h30

Samedi 10 mars - Mobiliser les bénévoles pour son projet associatif

Mercredi 14 mars - Mettre en place la comptabilité dans une petite association- 9h30-17h30

Mardis 20 et 27 mars - Panorama des financements associatifs- Sur 2 soirées 18h-21h30

AVRIL

3 et 4 avril - Création d'affiches sur logiciel libre - 9h30/17h30

2, 3, 10, 23 et 24 avril - Formation CFGA Session 1 (sur Alès)

MAI

Mercredi 23 mai- Mettre en place et gérer un contrat de travail - 9h30/17h30

JUIN

Samedi 2 juin - Élaborer un plan de communication - 9h30/17h30

4,5,11 et 12 Juin 2018 - Comptabilité approfondie (4 jours)

SEPTEMBRE

4, 5 septembre - Les outils collaboratifs libres numériques - 9h30-17h30

Jeudi 20 septembre - Clarifier son projet d'action 2019 pour mieux le financer - 18h-21h30

24 et 25 septembre - les outils collaboratifs en ligne - 9h30-17h30

Samedi 29 septembre - Panorama des financements - 9h30-17h30

OCTOBRE

Mardi 2 octobre - Déposer un dossier de subvention - 18h/21h30

26,27 et 28 octobre : Université Rurale (Anduze)

NOVEMBRE

Mardi 13 novembre - Mobiliser les bénévoles pour son projet associatif

Lundi 19 novembre - Animer une réunion - 9h30-17h30

24 et 25 novembre : prendre la parole en public - 9h30-17h30

DECEMBRE

26 novembre et 7, 10, 19 et 20 décembre - Formation CFGA Session 2

Samedi 8 Décembre : les réseaux sociaux dans son association 9h30-17h30

Mardi 11 décembre : Initiation à la comptabilité associative - 9h30-17h30

A DEFINIR, prendre contact.

Formation Excel (de 3 à 6 jours) - Tout au long de l'année

Valeurs de la République et laïcité » (2 jours)

2018... UNE OFFRE DE FORMATION EN COMMUN

L'ACEGAA et la Fédération Départementale des Foyers ruraux sont **deux structures gardoises de soutien à la vie associative**, complémentaires dans leurs publics et leurs actions.

Pour 2018, nous avons choisi de **mutualiser notre offre de formation** à destination des acteurs associatifs du Gard.

Cette diversité de formation et les tarifs modérés voire gratuits ne sont bien sûr possibles que **grâce au soutien** de l'Etat (DRJSCS et DDCS, FDVA...), du Conseil Départemental du Gard et d'Uniformation.

Nous sommes bien évidemment à votre disposition pour continuer à évoluer à vos côtés !

L'ACEGAA

L'ACEGAA, Association de Conseil en Gestion aux Associations, a été créée en 1995 pour répondre aux **besoins des associations gardoises** en termes de conseil, formation et accompagnement.

Depuis, l'ACEGAA s'est progressivement développée pour répondre aux besoins exprimés par les associations en s'appuyant sur des dispositifs existants avec, en particulier :

- Des temps de **conseil** sur Nîmes et Alès et des réunions d'information
- La mise en place d'un service « **appui à la gestion salariale** » en partenariat avec l'URSSAF
- Et la coordination du **Dispositif Local d'Accompagnement** sur le Gard

Nos **formations** sont le reflet de cette pratique :

- Abordant les problématiques dans leur **globalité**, sans séparer les dimensions juridiques ou économiques des ressources ou des valeurs des associations
- Nourrissant ses apports théoriques de la **confrontation quotidienne avec les réalités** des associations.

Notre catalogue de formation est **en perpétuelle évolution**, se diversifiant au-delà de la gestion associative

- pour intégrer de nouvelles dimensions comme le cadre juridique de la laïcité.
- ou pour proposer des formations certifiantes comme le CFGA.

Vous trouverez plus d'information sur nos services sur le **site** www.acegaa.org, en vous abonnant à notre **newsletter** mensuelle ou à notre **page facebook**.

LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES FOYERS RURAUX DU GARD

La Fédération des Foyers Ruraux du Gard (FDFR30) est une association de loi 1901, d'**éducation populaire** affiliée à la Confédération Nationale des Foyers Ruraux (CNFR)

Son ambition est de **faciliter l'implication des personnes dans la vie locale** pour qu'elles participent aux décisions touchant à l'avenir du territoire tant sur les aspects économiques, éducatifs, culturels, sportifs, chacun devenant ainsi acteur responsable. Le Mouvement Rural se veut force de proposition et d'animation des territoires ruraux.

Pour répondre à cette volonté, la FDFR30 a développé **quatre axes de travail** :

- Les conseils, l'accompagnement des associations dans leurs projets,
- Le développement d'actions d'animations départementales permettant de toucher différents publics et favoriser le travail commun entre les associations du réseau,
- La communication pour informer et faire connaître les associations du réseau,
- La mise en place des formations adaptées aux besoins et répondant aux demandes des associations des territoires ruraux.

Afin de répondre à ce dernier axe, en 2018, nous vous proposons des **formations pratiques**, tournées pour l'essentiel sur l'outil informatique vous permettant d'acquérir des savoir-faire permettant d'assurer la gestion et le développement de votre association.

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEUX ET DATES

Les formations ont généralement lieu (sauf indication contraire sur les fiches formation)

- **Pour les Foyers Ruraux** : dans nos locaux, 2 avenue de la Gare 30190 Saint Génès de Malgloirès. De Nîmes : prendre direction Alès, sortir à Saint Génès de Malgloirès. D'Alès, prendre direction Nîmes, sortir à St Génès de malgoirès.

- **Pour l'ACEGAA** : dans nos locaux de la Maison des Initiatives, 285 rue Gilles Roberval, Parc Kennedy, Bâtiment C, 30900 Nîmes. Accès bus : ligne 3, arrêt ferme des enfants (20 m), ligne 2, arrêt trait d'union (150m).

Pour les dates, ne pas hésitez à nous signaler votre indisponibilité sur certaines dates. Certaines pourraient être modifiées en fonction des demandes.

TARIFS ET CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE

En 2018, chaque structure a gardé ses propres pratiques tarifaires, reflet de ses partenariats et de ses choix antérieurs, sachant que nous faisons au mieux pour prendre en compte les contraintes financières des petites associations gardoises. **Se référer donc à chaque fiche pour les tarifs.**

Pour les salariés, nous vous adressons le programme, le devis et la proposition de convention que vous devez transmettre à votre OPCA si vous souhaitez une prise en charge. Nous pouvons vous conseiller dans ces démarches.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font en ligne via le site de chaque structure :

ACEGAA : acegaa.org

Fédération des foyers Ruraux du Gard :

http://lesvillagesdugard.org/mouvementruralgard/formation_13.php

Un mail de confirmation est envoyé dans les 10 jours précédant la formation.

Les Foyers Ruraux : pour valider votre inscription , nous vous demanderons de verser un acompte de 30 % puis nous remettre le règlement au premier jour de la formation.

LES OBLIGATIONS DES ASSOCIATIONS

20 Février 2018

CONTEXTE

Si la loi 1901 a posé le principe de la « liberté associative », les associations n'en sont pas moins soumises à un certain nombre d'obligations :

- Qu'elles s'imposent à elles-mêmes (statuts, règlement intérieur, charte...)
- Qui s'imposent à toute association (assurance, droit du travail, règles comptables et fiscales...)
- Ou qui sont spécifiques à leur secteur (enfance, sport...), à certains agréments ou à certaines activités (alimentation, débit de boisson, manifestation...)

OBJECTIFS

Cette formation propose de dresser un panorama général de l'ensemble des réglementations qui s'appliquent au monde associatif :

Pour ne pas être en défaut vis-à-vis de ces réglementations

Pour se rassurer en tant que dirigeant associatif !

PUBLICS

- Salariés/bénévoles
- Pré requis : aucun

METHODES

Apport de connaissances et diaporama transmis aux participants

Echange avec les participants et partage d'outils

PROGRAMME

Loi 1901 et règles de gouvernance :

- Retour sur vos statuts (les amener)
- Responsabilité des dirigeants

Règles générales

- Assurer son activité
- Règles comptables, fiscales et sociales

Règles spécifiques à certaines activités

- Les différents agréments
- Sécurité alimentaire et débits de boisson
- Organiser une manifestation et accueillir du public

CONDITIONS

Durée de la formation : 1 soirée – 3,5 heures - 18h-21h30

Lieu : locaux de l'ACEGAA à Nîmes

Formatrice : Estelle Raynaud, conseillère et formatrice à l'ACEGAA

Tarifs : 10€ bénévoles / 100€ salariés (prise en charge OPCA possible si formée couplée à une autre formation)

PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1 (PSC 1)

24 Février 2018

CONTEXTE

Le PSC1 s'avère une formation des plus importante et reconnue pour sa valeur citoyenne puisqu'elle vise à inculquer la maîtrise des gestes de premiers secours. Indispensable pour sauver des vies en cas de malaise ou d'arrêt cardiaque par exemple, ces derniers doivent être appris au cours d'une formation précise.

Cette formation permet d'acquérir par équivalence le Brevet européen des premiers secours (BEPS) et inclus dans la formation l'initiation à la réduction des risques qui vise à réduire la vulnérabilité des particuliers face aux catastrophes

OBJECTIFS

Cette formation permet d'acquérir les gestes de préventions et de secours civiques de niveau 1. L'apprenant acquiert des savoirs, des savoir-faire qui lui permettront de mettre en œuvre une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes de premiers secours.

PUBLICS

- Bénévoles /salariés/ volontaires en service civique
- Pré requis : aucun

METHODES

Apports théoriques et mise en pratiques

PROGRAMME

Les situations d'accident sont abordées en huit modules :

La protection / L'alerte / La victime s'étouffe / La victime saigne abondamment
La victime est inconsciente / La victime ne respire pas / La victime se plaint d'un malaise / La victime se plaint après un traumatisme (plaie, brûlure, atteinte des os et des articulations...)

CONDITIONS

Durée de la formation : 1 journée soit 8 heures

Lieu de la formation: locaux des Foyers Ruraux

Formateur : la croix rouge du Gard

Tarifs : 60 € / personne



DIRIGEANTS BENEVOLES ET SALARIES ASSOCIATIFS : ROLES, RESPONSABILITES ET RISQUES

5 mars 2018

CONTEXTE

La présence et l'implication durable d'administrateurs et de dirigeants associatifs sont vitales pour les associations. Il convient périodiquement de réviser les missions de l'administrateur ou du dirigeant. De la loi de 1901 à la fonction d'employeur, un panorama des conditions d'exercice du mandat de dirigeant ou d'administrateur (connaître les aspects juridiques fondamentaux de la loi de 1901 et ses implications en matière d'attributions et de responsabilités)

OBJECTIFS

Connaître l'historique et la place des associations dans la société du point de vue politique, culturel, social

Être en mesure de se positionner plus aisément en tant qu'administrateur ou dirigeant d'association en interne comme en externe.

PUBLICS

- salariés/bénévoles
- Pré requis : aucun

METHODES

Apport de connaissances et diaporama transmis aux participants

Echange avec les participants et partage d'outils

PROGRAMME

- Présentation des éléments juridiques fondamentaux de la loi de 1901 (contrats, contraintes et responsabilités, pouvoirs)
- Panorama de la vie associative : historique, institutions, modes d'organisation
- Définition en commun de la posture « idéale » de l'administrateur (autorité, hiérarchie, capacité à mobiliser, etc.)
- Présentation d'outils : délégation, fiche de poste, etc.

CONDITIONS

Durée de la formation : 1 soirée – 3,5 heures - 18h-21h30

Lieu : locaux de l'ACEGAA à Nîmes

Formateur : Daoud BELAROUSSI, directeur et formateur à l'ACEGAA

Tarifs : 10€ bénévoles / 100€ salariés (prise en charge OPCA possible si formée couplée à une autre formation)

BENEVOLES D'ACTIVITE, DIRIGEANTS BENEVOLES LES MOBILISER, LES ACCOMPAGNER

10 mars et 13 novembre 2018

CONTEXTE

Beaucoup d'associations regrettent un « déclin » de l'engagement bénévole qui peut mettre en péril l'existence de l'association. Mais le bénévolat évolue. Recruter des bénévoles nécessite de l'anticipation et une stratégie propre au bénévolat.

OBJECTIFS

Confronter vos représentations du bénévolat aux définitions légales et aux résultats d'études récentes

Connaître les dernières évolutions du cadre juridique et des dispositifs de soutien au bénévolat

Mettre en place une stratégie de recrutement des bénévoles propre à votre structure et ses besoins et connaître les outils à mobiliser

PUBLICS

- Salariés/bénévoles
- Pré requis : aucun

METHODES

Apport de connaissances et diaporama transmis aux participants

Echanges sur cas réels et des outils liés aux activités des associations

PROGRAMME

Définition et évolution du bénévolat en France

Diagnostic des « contreparties » au bénévolat apportées dans votre structure

Le **cadre juridique** du bénévolat

- Les responsabilités juridiques des dirigeants
- Le remboursement des frais et contreparties financières légales
- Les dispositifs de soutien au bénévolat (congrés, formation...)
- La valorisation comptable du bénévolat

Présentation d'**outils concrets**, issus de la pratique associative, pour mobiliser, accueillir accompagner et fidéliser les bénévoles.

CONDITIONS

Durée de la formation : 1 journée – 7 heures - 9h30-17h30

Lieu : locaux des Foyers Ruraux à St Génès de Malgloirès en avril / locaux de l'ACEGAA à Nîmes en novembre

Formateurs et administrateurs de l'ACEGAA et des Foyers Ruraux.

Tarifs : gratuit bénévoles / 200€ salariés (prise en charge OPCA possible)

METTRE EN PLACE LA COMPTABILITÉ DANS UNE PETITE ASSOCIATION

14 mars et 11 décembre 2018

CONTEXTE

Si le cadre légal n'oblige pas à la tenue d'une comptabilité spécifique, toute association a besoin d'une comptabilité pour rendre des comptes à ses adhérents, à des partenaires et, surtout, suivre et anticiper le développement de cette activité. Cette formation permet à des débutants (bénévoles ou salariés) de maîtriser les principes de base de la comptabilité associative et de sa mise en place concrète. Elle peut aussi être adaptée à des personnes souhaitant adapter leurs compétences en comptabilité d'entreprise au contexte associatif.

OBJECTIFS

Connaitre le cadre réglementaire
Mettre en place une méthode de traitement de vos pièces comptables
Analyser et produire les documents de synthèse comptable
Maîtriser un outil comptable simple et gratuit respectant le plan comptable associatif

PUBLICS

- Salariés/bénévoles
- Pré requis : aucun

METHODES

Apport de connaissances et diaporama transmis aux participants
Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques
Echanges sur cas réels liés aux activités des associations

PROGRAMME

L'association loi 1901 et ses obligations comptables
Les outils de la comptabilité
- Les procédures et pièces comptables
- Le compte de résultat / Le bilan d'ouverture et de clôture
Mise en pratique

CONDITIONS

Durée de la formation : 1 journée – 7 heures - 9h30-17h30

Lieu : locaux de l'ACEGAA à Nîmes

Formateur : Daoud Belaroussi, directeur et formateur à l'ACEGAA

Tarifs : 20€ bénévoles / 200€ salariés (prise en charge OPCA possible)

PANORAMA DES FINANCEMENTS ASSOCIATIFS

20/27 mars et 29 septembre 2018

CONTEXTE

Cette formation part du constat d'une mutation en cours des modes de financements des associations, avec une diminution des fonds publics et le développement de nouveaux types de financements (marchés publics, financements privés, ressources propres...). Cette mutation conduit les associations à une diversification de leurs financements et à la mise en place de stratégies de recherche beaucoup plus actives, avec un travail de communication et de veille plus important, et l'impératif de connaître les caractéristiques et modes de fonctionnement d'un nombre plus important d'acteurs.

OBJECTIFS

Disposer d'un aperçu général de l'ensemble des financements pouvant être mobilisés dans le contexte actuel

Présenter le tour des possibles mais aussi des contraintes pour chacun de ces financements

Avoir identifié au moins deux ou trois pistes concrètes de financement à creuser

PUBLICS

- Salariés/bénévoles
- Pré requis: aucun

METHODES

Apport de connaissances et diaporama transmis aux participants

Echange avec les participants et partage d'outils

PROGRAMME

Les subventions et marchés publics : définition ; collectivités, Etat, Europe

Les prêts et ressources bancaires

Développement des ressources propres et fiscalité

Les financements privés

CONDITIONS

Durée de la formation : 7 heures - 2 soirées en mars (18h-21h30) / 1 journée en septembre (9h30-17h30)

Lieu : locaux de l'ACEGAA à Nîmes

Formatrice : Estelle Raynaud, conseillère et formatrice à l'ACEGAA

Tarifs : 20€ bénévoles / 200€ salariés (prise en charge OPCA possible si formée couplée à une autre formation)

CRÉATION D’AFFICHES SUR LOGICIEL LIBRE DE DROITS

3 et 4 avril 2018

CONTEXTE

Vous souhaitez communiquer sur vos événements par le biais d’éléments visuels ? Nous vous proposons une formation qui vous permettra d’acquérir les bases pour créer vous-même vos affiches à partir d’un logiciel libre (Inskape).

OBJECTIFS

- Permettre aux participants d’aborder les bases de la création d’un outil de communication
- Maîtriser les fonctionnalités de base du logiciel de dessin

PUBLICS

- Publics : bénévoles /salariés
- Pré requis : aisance d’utilisation d’un ordinateur et des logiciels « classiques » / Un ordinateur personnel ou professionnel, permettant de réinvestir le contenu de la formation rapidement et régulièrement/Un ordinateur portable équipé de Windows 7 minimum pour les deux jours de formation

METHODES

- Méthodes actives dans la prise en compte de la parole des participants et dans la mise en pratique immédiate de l’utilisation du logiciel.
- Méthode démonstrative en lien avec l’objectif de la session et la thématique abordée, qui nécessite une phase où la formatrice montre l’exemple pour être suivie de l’expérimentation en direct par les participants.

PROGRAMME

Réflexion et apports sur comment communiquer

- Les éléments indispensables du flyer, de l’affiche
- Les règles de bases de la communication visuelle

Découverte et appropriation des fonctionnalités du logiciel Inskape

Production individuelle d’un support de communication

CONDITIONS

Durée de la formation : 2 journées soit 2X7 heures

Lieu de la formation : 2 avenue de la gare, 30190 St Geniès de Malgoirès

Formateurs : Séverine Lechaptois, formatrice professionnelle

Tarifs : 400 € pour les salariés (possibilité de prise en charge OPCA), 50 € pour les bénévoles



CERTIFICAT DE FORMATION A LA GESTION ASSOCIATIVE (CFGa)

2 sessions en 2018

CONTEXTE

Le CFGa a été institué par décret en octobre 2008 par le Ministère en charge de la Vie associative. Composé de 10 modules abordant les bases de la gestion associative, Il vise à faciliter l'immersion dans le monde associatif et la prise de poste à responsabilités. Il est possible de le faire valoir au titre de la Validation des acquis de l'expérience(VAE). Dans le cadre d'un partenariat avec le réseau régional des Points d'Appui à la Vie Associative ViassoLR, avec l'OPCA Uniformation et avec le Conseil régional Occitanie, le CFGa est proposé gratuitement pour les salariés et bénévoles des structures adhérentes à Uniformation.

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances et compétences pour exercer des activités ou des responsabilités au sein d'une association, dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association.

PUBLICS

- Salariés/bénévoles
- Pré requis : aucun

PROGRAMME

Une partie théorique en 5 jours / 30h et 10 modules

Jour 1 : Présentation + Acteurs et partenaires du monde associatif (M1)/
Gouvernance associative (M2)

Jour 2 : Définir, mettre en œuvre et évaluer un projet (M3) / Mobiliser les bénévoles (M4)

Jour 3 : Panorama des financements (M5) / Monter un dossier de financement (M6)

Jour 4 : Principes de base de la comptabilité associative (M7) / Créer et gérer un emploi (M8)

Jour 5 : Développer ses ressources propres en respectant le cadre fiscal (M9)/
Evaluation participative (M10)

Une partie pratique en 20 jours / 120 heures

Les connaissances acquises doivent être mises en pratique soit pour améliorer la gestion de l'association soit pour développer un nouveau projet.

Un tuteur doit être désigné dans l'association choisie.

Une journée de restitution est organisée dans les 6 mois suivant la fin de la formation théorique pour faire le point et partager les acquis.

CFGA (SUITE)

METHODES

Apport de connaissances et diaporama transmis aux participants

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

Echanges sur cas réels liés aux activités des associations

CONDITIONS

Durée de la formation : Théorique : 5 jours / 30 heures - Pratique : 20 jours / 120 heures

Lieu :

Session 1 - Locaux de l'association RESEDA à Alès

Session 2 - locaux de l'ACEGAA à Nîmes

Formateurs : Daoud Belaroussi, directeur et formateur à l'ACEGAA et Estelle Raynaud, conseillère et formatrice à l'ACEGAA

Tarifs :

Gratuit pour les salariés et bénévoles des associations employées de moins de 10 salariés et adhérentes à UNIFORMATION

Pour les salariés relevant d'autres OPCA : 150 € par journée de formation théorique

Date (s) de la formation en 2018 - 2 sessions

Session 1 (Alès) - Partie théorique: 2, 3, 10, 23 et 24 avril.

Fin de la partie pratique en octobre-novembre.

Session 2 (Nîmes) - Partie théorique : 26 novembre et 7, 10, 19 et 20 décembre.

Fin de la partie pratique en juin 2019.

METTRE EN PLACE ET GERER UN CONTRAT DE TRAVAIL

23 mai 2018

CONTEXTE

Gérer l'emploi est complexe à assumer pour les bénévoles associatifs : poids financier, exigences du droit du travail, risques... Pourtant, l'emploi associatif représente 12% de l'emploi privé en Occitanie et employer pour une association peut s'avérer nécessaire. Cette formation permet d'apporter le socle minimum de connaissances pour se sentir en confiance avec la gestion salariale dans son association.

OBJECTIFS

Connaître les principales exigences réglementaires (droit du travail) liées au contrat de travail.

Etre en mesure de faire les choix adaptés au poste souhaité (fiche de poste, type de contrat...)

Accueillir des salariés dans de bonnes conditions, avec une définition de poste et des implications budgétaires claires

Etre en mesure de comprendre les informations figurant sur les bulletins de salaire et autres documents liés à l'emploi

PUBLICS

- Salariés/bénévoles
- Pré requis : aucun

METHODES

Apport de connaissances, échanges et diaporama transmis aux participants

PROGRAMME

La mise en place du contrat

- La définition du poste, le choix du contrat de travail
- L'estimatif du budget et les aides possibles

Respecter les obligations liées à l'embauche

- Les dispositifs de soutien à la gestion salariale
- L'évolution du contrat, bulletins de salaire, déclarations
- Mutuelle, retraite complémentaire, OPCA, médecine du travail : les obligations
- Gérer les congés et les « imprévus » du contrat : arrêts maladies, congés maternité...

La fin du contrat

CONDITIONS

Durée de la formation : 1 journée – 7 heures - 9h30-17h30

Lieu : locaux de l'ACEGAA à Nîmes

Formateurs : Daoud Belaroussi, directeur et formateur à l'ACEGAA et Aline Giuitta, responsable du service paie

Tarifs : 20€ bénévoles / 200€ salariés (prise en charge OPCA possible)

ELABORER UN PLAN DE COMMUNICATION

2 juin 2018

CONTEXTE

Communiquer, oui mais comment et pourquoi ? C'est ce que nous vous proposons d'approfondir sur cette journée qui vous permettra de vous approprier les clefs pour mener à bien un plan de communication.

OBJECTIFS

Elaborer un plan de communication pertinent en fonction de ses besoins
S'approprier les différents composants d'une stratégie de communication.

PUBLICS

- Bénévoles /salariés
- Pré requis : aucun

METHODES

Alternance entre apports théoriques et mises en situation : travaux en grands et en petits groupes, jeux d'expression.

PROGRAMME

Définition d'une stratégie globale en lien avec une action précise

Mise en place d'un plan de communication :

Elaborer un plan de communication

Suivre les étapes de construction et les comprendre

Analyser les résultats

CONDITIONS

Durée de la formation : 1 journée soit 1 X 7 heures

Lieu de la formation : 2 avenue de la gare, 30190 St Geniès de Malgoirès

Formateurs : la FDFR30

Tarifs : 200 € pour les salariés (possibilité de prise en charge OPCA), gratuite pour les bénévoles



INITIATION À LA COMPTABILITÉ ASSOCIATIVE

4,5,11 et 12 juin 2018

CONTEXTE

Bénévoles, professionnels vous êtes engagés dans une association et souhaitez maîtriser les bases de la comptabilité associative ? Cette formation vous donnera un tour d'horizon des attendus et obligations dans ce domaine mais aussi vous permettra d'acquérir les rudiments indispensables à la mise en place de votre propre système de comptabilité.

OBJECTIFS

Comprendre et maîtriser les mécanismes comptables
Etre en mesure de mettre en place une comptabilité associative
Dresser et analyser le compte de résultat et le bilan
Maîtriser les bases du tableur pour bâtir les outils de gestion du quotidien

PUBLICS

- Publics : bénévoles /salariés
- Pré requis : aucun

METHODES

Intervention articulée entre apports théoriques et réalisation d'exercices pratiques.

PROGRAMME

Les objectifs de la comptabilité – Les obligations comptables des associations
Les principales notions de la comptabilité
Identification des documents comptables
Gérer son propre système comptable
La mise en place de son propre système de comptabilité
Repérage des spécificités de la comptabilité associative
Analyse de l'activité et des équilibres financiers
Réalisation de l'analyse financière d'une association
Utilisation d'un tableur de type excel pour créer ses propres outils

CONDITIONS

Durée : 4 journées soit 4 X 7 heures

Lieu : 2 avenue de la gare, 30 190 St Geniès de Malgoirès

Formatrice : Clélia Bayard Valat, gestionnaire comptable

Tarifs : salariés 1200 € (possibilité de prise en charge OPCA) bénévoles 250 € (possibilité d'une prise en charge OPCA pour les trésoriers des associations)

CLARIFIER SON PROJET D' ACTIONS 2019 POUR MIEUX LE FINANCER

20 septembre 2018

CONTEXTE

Cette formation part du constat d'une mutation en cours des modes de financements des associations, avec une diminution des fonds publics et le développement de nouveaux types de financements (marchés publics, financements privés, ressources propres...). Elles conduisent les associations à une diversification de leurs financements et à la mise en place de stratégies de recherche beaucoup plus actives, avec un travail de communication et de veille plus important, et l'impératif de connaître les caractéristiques et modes de fonctionnement d'un nombre plus important d'acteurs.

OBJECTIFS

Faire le point sur la méthodologie de projet, ses caractéristiques, ses avantages mais aussi ses limites

Identifier et clarifier les projets portés par sa structure pour pouvoir les présenter, narrativement et budgétairement, dans un dossier de financement

Mettre en place des indicateurs et outils pour l'évaluation des projets.

PUBLICS

- Salariés/bénévoles
- Pré requis : aucun

METHODES

Apport de connaissances et diaporama transmis aux participants

Echange avec les participants et partage d'outils

PROGRAMME

Méthodologie de projet

- Définition, spécificités et limites
- Des outils pour clarifier et présenter ses projets

Evaluer ses projets

- Qu'est ce qu'évaluer ? Définir des « questions d'évaluation »
- Mettre en place des indicateurs et outils d'évaluation

CONDITIONS

Durée de la formation : 1 soirée – 3,5 heures - 18h-21h30

Lieu : locaux de l'ACEGAA à Nîmes

Formatrice : Estelle Raynaud, conseillère et formatrice à l'ACEGAA

Tarifs : 10€ bénévoles / 100€ salariés (prise en charge OPCA possible si formée couplée à une autre formation)

Le contenu de cette formation est développé en complémentarité avec les formations "panorama des financements" et "déposer un dossier de subvention" prévues dans la continuité pour la rentrée 2018.

Ce cycle permet dans sa globalité de préparer les demandes de soutien financier 2019.

LES OUTILS COLLABORATIFS NUMÉRIQUES LIBRES DE DROITS

24 et 25 septembre 2018

CONTEXTE

Le travail collaboratif est une pratique qui se démocratise fortement depuis quelques années, notamment grâce au développement d'outils spécifiques. Cette formation sera l'occasion de découvrir des outils collaboratifs numériques libres de droits, les tester et de vous y initier.

OBJECTIFS

Initier les participants aux outils collaboratifs libres de droits en ligne
Maîtriser les fonctionnalités de base des outils de la plateforme Framasoft

PUBLICS

- Publics : bénévoles /salariés
- Pré requis : aisance dans l'utilisation d'un ordinateur et la navigation internet

METHODES

Méthodes actives dans la prise en compte de la parole des participants et dans la mise en pratique immédiate de l'utilisation des outils collaboratifs en ligne. Méthode démonstrative en lien avec l'objectif de la session et la thématique abordée, qui nécessite une phase où la formatrice montre l'exemple pour être suivie de l'expérimentation en direct par les participants.

PROGRAMME

Collaborer en ligne

- Etat des lieux et projection sur l'utilité dans le monde associatif
- Recueil des besoins et situations spécifiques

Découverte et prise en main du Framasoft

- Les outils du frama au service de la communication (Frama : Pad/Listes/ Talk)
- Les outils du frama au service du recueil de la parole (Framaforms)
- Les outils Frama au service de la gestion de projet (Frama : Board /Mindmap / mémo/Agenda)

CONDITIONS

Durée de la formation : 2 journées soit 2 X 7 heures

Lieu de la formation : 2 avenue de la gare, 30190 St Geniès de Malgoirès

Formateurs : Séverine Lechaptois, formatrice professionnelle

Tarifs : 400 € pour les salariés (possibilité de prise en charge OPCA), gratuite pour les bénévoles



CONTEXTE

Le soutien financier des partenaires publics (Etat, collectivités...) est indispensable pour de nombreuses associations alors même qu'il tend à se réduire. Dans ce contexte, la connaissance des attendus/contraintes des partenaires et la qualité des dossiers (clarté du narratif, cohérence du budget, disponibilité de l'ensemble des pièces...) sont un préalable au soutien de vos projets.

OBJECTIFS

Identifier les exigences et attendus des partenaires en termes de demande de subvention
Présenter le tour des possibles mais aussi des contraintes pour chacun de ces financements
Avoir identifié au moins deux ou trois pistes concrètes de financement à creuser

PUBLICS

- Salariés/bénévoles
- Prérequis : aucun

METHODES

Apport de connaissances et diaporama transmis aux participants
Echange avec les participants et partage d'outils

PROGRAMME

Qu'est ce qu'une subvention ?

- Définition et spécificités pour les marchés publics

Les principales caractéristiques des financements publics

Remplir un dossier de subvention

- Présentation de différents types de dossiers de subvention

- Mise en pratique sur le cerfa n°12156*05 (narratif et budget)

- Attendus en termes d'évaluation, pièces justificatives

Suite au soutien financier

- Obligations conventionnelles, trésorerie et obligations comptables

CONDITIONS

Durée de la formation : 1 soirée – 3,5 heures - 18h-21h30

Lieu : locaux de l'ACEGAA à Nîmes

Formatrice : Estelle Raynaud, conseillère et formatrice à l'ACEGAA

Tarifs : 10€ bénévoles / 100€ salariés (prise en charge OPCA possible si formée couplée à une autre formation)

Le contenu de cette formation est développé en complémentarité avec les formations "panorama des financements" et "déposer un dossier de subvention" prévues dans la continuité pour la rentrée 2018. Ce cycle permet dans sa globalité de préparer les demandes de soutien financier 2019.

L'UNIVERSITÉ RURALE «UN LIEN POUR DEMAIN»

26, 27 et 28 octobre 2018

CONTEXTE

Le lien social garantit la cohésion sociale par le sentiment d'appartenance à une société. Aujourd'hui, ce lien est un enjeu et peut parfois être une problématique sur les territoires ruraux. C'est ainsi qu'à différentes échelles, les associations sont en difficulté : baisse des adhérents, absence de cohésion au sein de l'association entre les sections, désengagement des bénévoles, baisse des publics, consommation de l'activité, difficulté à mobiliser les jeunes adhérents...

C'est pourquoi la Fédération des Foyers Ruraux du Gard a souhaité s'engager auprès des associations en proposant aux habitants, aux bénévoles et aux salariés... De réfléchir collectivement pour faire face aux défis d'aujourd'hui et de demain, construire une société plus solidaire dans laquelle chacun a le pouvoir d'agir !

OUI MAIS COMMENT?

Depuis le début d'année 2017, la FDFR30 a décidé d'aller à la rencontre de ceux qui agissent sur les territoires en proposant des actions, des événements favorisant le lien.

C'est à partir de leur expérience, de l'éclairage de chercheurs et du savoir de chacun d'entre nous que nous souhaitons proposer des outils de restitution que chacun pourra s'approprier.

Pour ce faire, nous vous proposons de nous réunir lors d'une université rurale durant **trois jours autour de trois dimensions** :

- Le lien à l'échelle d'un territoire

- Le lien dans les associations

- Le lien auprès des collectivités territoriales.

Durant ces trois jours des temps de formation active vous seront proposés.

PROGRAMME

Le programme sera diffusé très prochainement alors n'hésitez pas à nous interpellier si vous souhaitez être informés sur l'avancée de l'événement.

CONDITIONS

Lieu : Le Val de l'Hort, Anduze. Hébergement possible



PREPARER ET ANIMER UNE REUNION

19 novembre 2018

CONTEXTE

Conseils d'administration, réunion d'équipes, réunions partenariales ou autour d'un projet : nombreuses et diverses sont les réunions qui jalonnent la vie d'une association. Or les responsables associatifs ne sont pas toujours en capacité de prévoir et respecter un ordre du jour, de dynamiser un groupe, de gérer certains comportements, de faire émerger conclusions et pistes d'action. Il est souvent considéré que l'animation relèverait de qualités innées... Rien n'est plus faux : animer une réunion peut s'apprendre avec, dans un premier temps, quelques outils concrets et un peu de pratique.

OBJECTIFS

Apporter une méthodologie, des techniques d'animation et des conseils pratiques pour préparer, animer et conclure vos réunions.

Se sentir plus à l'aise au sein d'un groupe et faciliter la participation de tous.

Gagner du temps en réunions en étant plus efficace !

PUBLICS

- Salariés/bénévoles
- Pré requis : aucun

METHODES

Apport de connaissances et diaporama transmis aux participants

Echange avec les participants et partage d'outils

PROGRAMME

Se positionner comme animateur

- Identifier son positionnement et ses forces et faiblesses

- Animer : plusieurs tâches en une !

Préparer une réunion

Différents types de réunion, différents type d'animation

L'animation de réunion et ses techniques pour gérer et faciliter la prise de parole

CONDITIONS

Durée de la formation : 1 journée – 7 heures - 9h30-17h30

Lieu : locaux de l'ACEGAA à Nîmes

Formatrice : Estelle Raynaud, conseillère et formatrice à l'ACEGAA

Tarifs : 20€ bénévoles / 200€ salariés (prise en charge OPCA possible si formée couplée à une autre formation)

PRENDRE LA PAROLE EN PUBLIC

24 et 25 novembre 2018

CONTEXTE

Parler-Ecouter-Echanger-Débattre... Indissociable de la communication à dimension humaine, la prise de parole en public est également au cœur de la vie associative, où adhérents, animateurs, bénévoles et représentants élus doivent être en capacité de participer pleinement aux échanges à travers lesquels s'élaborent les projets. Parce que la démocratie ne s'use que lorsque l'on ne s'en sert pas, développer les capacités de chacun-e à prendre la parole en public c'est aussi renforcer notre capacité, individuelle et collective, à participer au débat public et à faire vivre la démocratie à ses différents niveaux.

OBJECTIFS

Favoriser et créer les conditions de l'expression et la prise de parole en public, invitant à une démarche collaborative et en développant la confiance en soi, individuelle et collective, des participants.

PUBLICS

- Bénévoles/ salariés
- Prérequis : aucun

METHODES

Alternance entre apports théoriques et mises en situation : travaux en grands et en petits groupes, jeux d'expression.

PROGRAMME

Identifier les circonstances dans lesquelles on prend la parole au sein de son association et les enjeux associés, entre citoyenneté, éducation populaire et communication.

Explorer et expérimenter les « fondamentaux » de la prise de parole en public entre pratique artistique et pratique sociale : Comment transmettre ou interpréter un texte ? Assumer sa présence face au public ?

S'approprier les enjeux et les outils méthodologiques de la prise de parole en public, dans une perspective d'animation de son association (discours, débat, appréhender le passage de l'oral à l'écrit, etc.).

CONDITIONS

Durée de la formation : 2 journées soit 2 X 7heures

Lieu : 2 avenue de la gare, 30190 St Geniès de Malgoirès

Formateur : Jean-Jacques EPRON – Délégué régional de l'URFR du Poitou-Charentes et intervenant-formateur spécialiste de l'oralité URFR du Poitou-Charentes

Tarifs : formation gratuite ouverte aux bénévoles associatifs, 200 € pour les salariés (prise en charge OPCA).

LES RÉSEAUX SOCIAUX DANS SON ASSOCIATION

8 décembre 2018

CONTEXTE

Avec près de 2 milliards de personnes qui utilisent Facebook chaque mois, ce média social est devenu incontournable dans les stratégies marketing des entreprises. Cette formation pratique vous aidera à vous approprier les fonctionnalités avancées adaptées à vos objectifs professionnels.

OBJECTIFS

Développer son influence sur les réseaux sociaux
Comprendre les fonctionnalités et les enjeux de Facebook
Apprendre à utiliser Facebook

PUBLICS

- Salariés/bénévoles
- Prérequis : aucun

METHODES

Alternance entre apports théoriques et mises en situation : travaux en grands et en petits groupes.

PROGRAMME

Cerner les enjeux de Facebook pour la communication

Le potentiel de Facebook et ses principes de fonctionnement : Post, Like, Partage...

L'impact de la visibilité de ses publications.

Le choix du modèle : profil, groupe ou page.

Gérer sa communauté Facebook

Connaître les bons usages sur Facebook.

Découvrir les fonctionnalités les plus utiles de Facebook.

CONDITIONS

Durée de la formation : 1 journée

Lieu : 2 avenue de la Gare, 30190 St Geniès de Malgoirès

Formatrice : La FDFR 30

Tarifs : Gratuite pour les bénévoles, 200 € pour les salariés (prise en charge OPCA).



CONTEXTE

Dans un contexte social et politique marqué par les tensions et les crispations autour du fait religieux, **la laïcité est souvent mal comprise.**

La formation Valeurs de la République et laïcité, développée par le CGET et l'Observatoire de la Laïcité, permet aux professionnels et aux bénévoles d'être **au clair avec le cadre juridique de la laïcité** en France et de mieux comprendre comment **l'appliquer et l'expliquer.**

L'ACEGAA, relais de cette formation dans le Gard a formé plus de 150 professionnels sur ces questions et enrichit donc la formation d'exemples concrets issus du terrain. En suivant cette **formation gratuite**, vous rejoignez les milliers de professionnels déjà formés sur ces questions en France...

OBJECTIFS

Etre au clair sur le cadre juridique actuel de la laïcité en France

Adopter un positionnement adapté à sa situation professionnelle et au statut de son employeur.

Savoir construire un argumentaire et adopter une posture de dialogue et de pédagogie.

PUBLICS

Cette formation s'adresse à tous les acteurs agents publics, salariés et bénévoles associatifs en contact direct avec les publics et intervenant dans le domaine de la politique de la ville, de la jeunesse et des sports. - Aucun prérequis

METHODES

Une pédagogie très interactive et variée qui comprend des parties théoriques mais aussi des mots croisés, des jeux de carte, des quizz, des projections de film, des analyses de cas, des jeux de rôle...

PROGRAMME

Une journée et demie de « tronc commun »

Travail sur les représentations / Définition, concepts associés

La construction historique de la laïcité

Cadre juridique dans l'espace public et privé

Mise en pratique sur des cas concrets

Un module de spécialisation (Laïcité et relation socio-éducative)

CONDITIONS

Durée de la formation : 2 jours / 14h – 9h30/17h30

Lieu : à déterminer

Formateurs : Daoud BELAROUSSI et/ou Estelle RAYNAUD, formateurs ACEGAA

Tarifs : Gratuit

FORMATION EXCEL 2007/2016

tout au long de l'année

CONTEXTE

La bureautique est utilisée dans tous les milieux. Les associations n'y sont pas soustraites. Les logiciels sont multiples et permettent un gain de temps important mais nécessitent de se les appropriés.

C'est pourquoi nous vous proposons une formation complète sur Excel qui vous permettra d'acquérir une certification PCIE, certificat d'aptitude qui atteste que le titulaire a les connaissances de base pour utiliser un ordinateur ainsi que les principaux outils bureautiques.

OBJECTIFS

Maîtriser le logiciel Excel pour assurer toutes les tâches administratives et de gestion en milieu associatif

Etre en capacité de passer le PCIE

PUBLICS

- Salariés et bénévoles
- Pré requis : avoir des notions de Windows

METHODES

Cette formation est personnalisée et s'appuie sur des supports pédagogiques progressifs suivis d'application pratiques pour évaluer les connaissances acquises. Une synthèse de cours est remise en fin de modules.

PROGRAMME

Créer un tableau simple

Réaliser un tableau plus élaboré (création de planning, devis factures)

Gérer des feuilles de calculs (récapitulatif mensuel, semestriel, annuel)

Créer un graphiques (représentation visuelle d'un tableau chiffré)

Gérer une base de données

Certification PCIE

CONDITIONS

Durée de la formation : 5 journées soit 5 X 7 heures

Lieu de la formation : 83 rue André Lenotre, Bat A3 Ville active 30 900 Nîmes

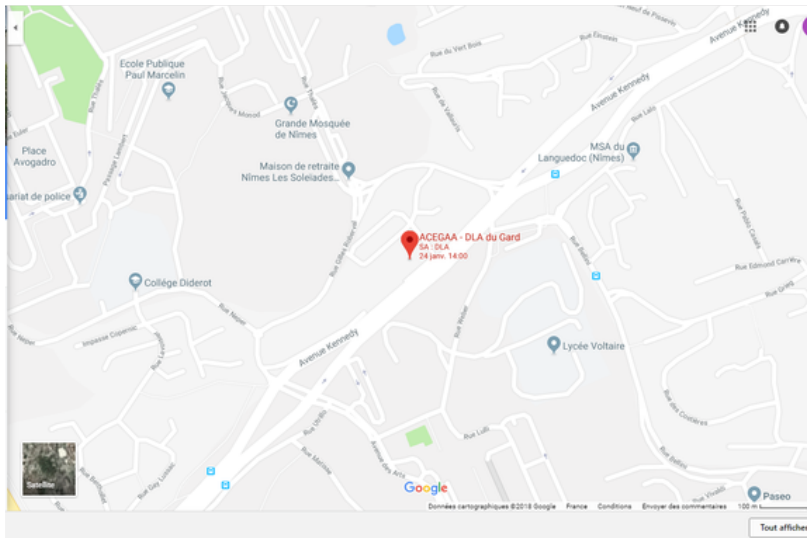
Formateurs : Sylvie Delanerie, certifiée PCIE, TOSA niveau expert tous les logiciels bureautiques

Tarifs : 1400 € pour les salariés, 1400 € pour les bénévoles

Possibilité de prise en charge de la formation par votre OPCA. Pour plus d'informations prendre contact avec Sarah Fontes (FDFR30)

L'ACEGAA

Adresse : la Maison des Initiatives, 285 rue Gilles Roberval,
Parc Kennedy, Bâtiment C, 30900 Nîmes.



Accès bus :

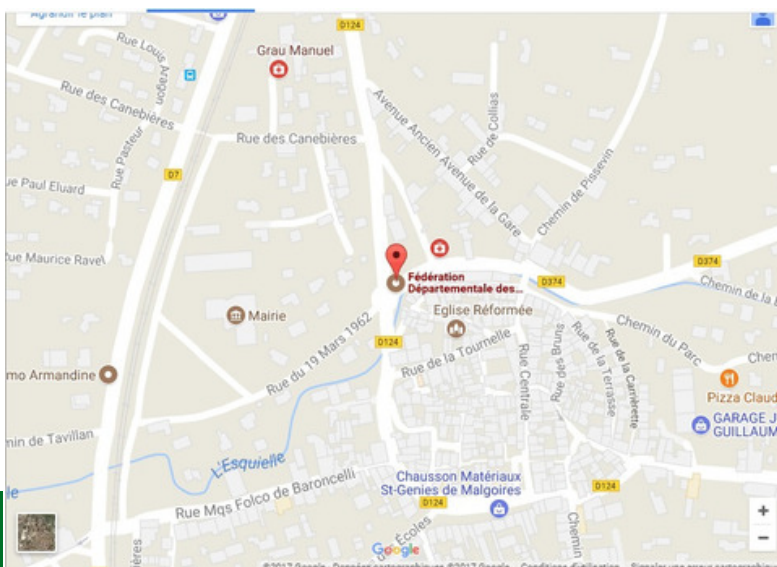
Ligne 3, arrêt ferme des
enfants (20 m),

Ligne 2, arrêt trait d'union
(150m).

Contacts : 04 66 68 20 27 ou par mail à contact@acegaa.org
Inscriptions sur www.acegaa.org

LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES FOYERS RURAUX DU GARD

Adresse : 2 avenue de la Gare, 30190 St Geniès de Malgoirès



En voiture :

De Nîmes : prendre direction
Alès, sortir à St Geniès de
Malgoirès

D'Alès : prendre direction Nîmes,
sortir à St Geniès de Malgoirès

En train : Ligne RER, Nîmes /Alès,
arrêt St Geniès de Malgoirès (à
200 m à pied)

Contacts : 04 66 81 78 58 ou par mail fdfr.30@mouvement-rural.org
Inscriptions sur http://lesvillagesdugard.org/mouvementruralgard/formation_13.php



FDVA
FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE



DIRECTION
DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION
SOCIALE DU GARD

